

Fiche synthétique

Observatoire avifaune de la ZPS Estuaire et Marais de la Basse Seine

Suivi du Rôle des genets 2013

Objectifs

En raison de son statut, le rôle des genêts est une priorité de conservation. Ce suivi a pour but d'estimer la population de mâles chanteurs sur la RNN de l'estuaire de Seine en parallèle avec l'analyse des pratiques de gestion.

Méthodologie

Depuis 1999, à la demande la DREAL Haute-Normandie et de la MDE, le GONm y recense les mâles chanteurs. On émet le chant d'un mâle afin de faire réagir les individus présents. Sur chacun des points, espacés d'environ 400 mètres, trois séries de repasses du chant ont été réalisées pendant une période d'écoute de cinq minutes.

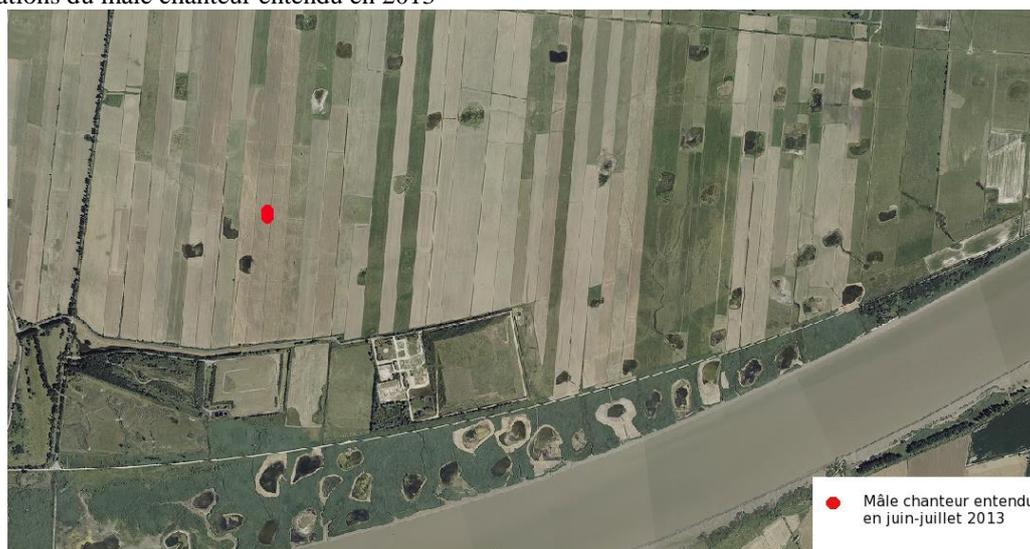
Résultats

En 2013, la population normande était de seulement 2 chanteurs : un contacté dans la RNN et l'autre dans la vallée de la Seine. Sur la RNN, les différents secteurs des marais de la rive nord ont été prospectés six à neuf fois, entre le 16 mai et le 11 juillet 2013. **Le premier contact avec le mâle chanteur a été obtenu le 18 juin** (même date que 2012). Lors des recensements du mois de juillet, l'oiseau se manifestait beaucoup moins que lors du mois de juin, ce qui est plutôt encourageant quant à la nidification potentielle.

Bilan des contacts obtenus en 2013 avec le mâle chanteur

Dates de contact avec le mâle chanteur en 2013	18/06	19/06	20/06	21/06	8/07	9/07	11/07
--	-------	-------	-------	-------	------	------	-------

Localisations du mâle chanteur entendu en 2013



Caractéristiques habitats

Au niveau national **94,7 % des sites exploités par le rôle des genêts sont des prairies de fauches** dont 86,2 % sont inondables.

Dans l'estuaire de la Seine, il ressort d'une étude de la MDE, que cet oiseau recherche en priorité la **prairie de fauche mésophile et eutrophe** (prairie maigre de fauche, expression

d'une fauche sans pâturage de regain). Ce sont des milieux qui possèdent une **strate de végétation haute à son arrivée**. Les jachères sont une alternative intéressante mais le pâturage tel qu'il est pratiqué actuellement dans l'estuaire semble peu favorable. **En 2013**, l'oiseau contacté sur la RNN occupait un point haut non loin d'une baissière. **Le milieu était plutôt sec, avec une strate herbacée très dense composée essentiellement de graminées.**

Principales causes de déclin du râle des genêts en France

	Importance		
	Critique	Faible	Inconnue
Perte d'habitat			
Intensification de la gestion des prairies			
Destruction des nids par fauche précoce			
Mortalité des jeunes durant la fauche			
Mortalité des adultes durant la fauche			
Mortalité par collision			
Autres facteurs indirects			
Prélèvement par tir et capture			
Prédation			

Pratiques agricoles

En 2013, les conditions météorologiques du mois de juillet ont été favorables à la fauche et ce sont près de 50 % qui étaient fauchés entre le 1^{er} et le 7 juillet et l'autre moitié entre le 8 et le 19 juillet. Seulement 7% ont été fauchés après le 19 juillet.

Depuis les suivis mise en place dans la RNN, les fauches n'avaient jamais été aussi précoces qu'en 2013. En 2013, les seuls fonds disponibles, pour la mise sous protection du râle recensé, venaient de l'enveloppe Port 2000 versés par le Grand Port Maritime du Havre. Deux exploitants ont été concernés par ce dispositif. Le gestionnaire a procédé à la mise en place de **deux zones refuges d'un hectare** chacunes contigües. **Ces deux îlots n'ont été exploités qu'après le 15 août 2013.**

Représentativité de la population

La population normande de râle des genêts représentait environ 14 % de la population nationale au début des années 1980, puis un peu plus de 4 % au début des années 1990, **depuis ce pourcentage a rarement été supérieur à ces 4%**. Au cours des années 2000, la population de l'estuaire de la Seine (RNN et ses abords) a souvent représenté une **proportion importante de la population régionale.**

Conclusion et recommandations

Le nombre de chanteurs de râle des genêts présents sur la RNN en 2009 (10 à 12) était encourageant, mais hélas il n'a pas été confirmé ensuite puisque seulement quatre chanteurs ont été contactés en 2012 et un seul en 2013. **La situation du râle des genêts dans l'estuaire et la vallée de la Seine est donc très préoccupante.** Même si les résultats montrent qu'il peut y avoir des fluctuations inter-annuelles importantes, **l'avenir de cette espèce dans l'estuaire reste très incertain.** Surtout quand on sait que les zones situées aux abords immédiats de la RNN et favorables à la nidification du râle des genêts (le secteur de la mare plate notamment) sont peut-être appelées à disparaître et que les MATER proposées aux agriculteurs depuis 2010 ne sont pas adaptées à la protection du râle et peu suivies.

Le **nouveau plan de gestion de la RNN** a pris en compte certaines des recommandations notamment sur la date de fauche qui est **maintenant au 8 juillet** (à la place du 1er), avec une opération portant sur la **diversification de ces dates** qui seront soit avancées au 15 juin soit reportées au 15 août. Ce nouveau plan de gestion prend également en compte la présence d'espèce à valeur patrimoniale qui sont susceptibles de nicher, **une zone refuge de 2 Ha sera alors délimitée autour du point de détection**, par le gestionnaire de la réserve naturelle, éventuellement sur plusieurs lots contigus. Cette zone refuge ne sera **pas fauchée avant le 15 août**. La fauche doit obligatoirement être centrifuge, la vitesse de fauche est limitée à 12km/h, la hauteur de coupe sera d'au-moins 6cm et la fauche est interdite de nuit.